



DROITS HUMAINS EN AFRIQUE DE L'OUEST : DEFIS ET PERSPECTIVES

LE DROIT INTERNATIONAL PENAL : UN EXEMPLE DE REGIONALISATION ?

Dakar, 10 Septembre 2011

Conférence publique organisée dans le cadre de la Session d'enseignement en Droit
International et Comparé des Droits de l'Homme
Dakar, 05 – 14 Septembre 2011

Programme

En date du 04.09.2011

Lieu : Salle de Conférence de la « Place du Souvenir Africain »
Corniche Ouest X Aimé Césaire
Tel. : +221 – 33 825 96 59

Langue : Français

Début des travaux : Samedi, 10 septembre 2011 à 15h00
Fin des travaux : Samedi, 10 septembre 2011 à 19h30

Organisation : Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté
48, Rue Léon Gontran Damas
Fann Résidence, Corniche Ouest
BP 2049 – Dakar, Sénégal
Tel. +221 – 33 869 64 16
Fax. +221 – 33 825 42 26
E-mail : dakar@fnst.org
Site Web : www.fnfwestafrica.org

&

Institut International des Droits de l'Homme (IIDH)
2, Allée René Cassin – F – 67000 Strasbourg
Tel. : +33 (0) 3 88 45 84 45
Fax : +33 (0) 3 88 45 84 50
Courriel / E-mail : administration@iidh.org
Website : www.iidh.org

Programme

- 14h30 Accueil et mise en place
- 15h00 Allocutions d'ouverture :
✚ M. Werner Nowak, Directeur Régional Afrique de l'Ouest, FNF
✚ M. Sébastien Touzé, Secrétaire Général de l'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH), Strasbourg et Professeur à l'Université de Strasbourg, France
- 15h20 Présentation du programme, du contenu et organisation de la Conférence
✚ Modérateur des travaux : M. Alioune Sall, Professeur agrégé en Droit public et Sciences Politiques, Chef de Département Droit public à l'UCAD, ancien Avocat Conseil devant la CIJ de la Haye et devant la Cour de Justice de la CEDEAO et de l'UEMOA
- 15h30 Session 1 : « Universalité du Droit International Pénal et Régionalisation de la répression »
✚ M. Philippe Weckel, Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France)
- 16h00 Session 2 : « Projet de création d'une juridiction pénale africaine ? »
✚ Me El Hadji Guissé, ancien Juge à la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, avocat au barreau de Dakar.
- 16h30 Session 3 : « Le choix d'une solution africaine dans l'affaire Hissène Habré : la solidarité régionale à l'épreuve »
✚ M. Philippe Lagrange, Maître de conférences, Université de Poitiers (France)
✚ Me Demba Siré Bathily, Avocat au barreau de Dakar, Président d'honneur d'Amnesty International, Section Sénégal
- 17h15 Débats
- 18h30 Conclusions et synthèse des travaux
✚ Professeur Alioune Sall
- 18h45 Cocktail
- 19h30 Fin des travaux